

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24450020300041	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus AME RIVES DU LOING
--	---

POSTE COMPTABLE DE : montargis

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Compte administratif

BUDGET : ASSAINISSEMENT AME (2)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	4
-----------------------------	---

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	11
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	12
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	13
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	14
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	15

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	16
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	21
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	22
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	23
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	24
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	25
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	26
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	28
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	31
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	32
A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	33
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	35
A8.3 - Opérations liées aux cessions	36
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A10 - Etat des travaux en régie	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	37
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	39
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet
C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

40

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 2 068 663,79	G 2 651 653,73	G-A 582 989,94
	Section d'investissement	B 2 527 181,93	H 2 919 878,29	H-B 392 696,36

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 4 172 616,91 (si excédent)		
	Report en section d'investissement (001)	D 211 069,07 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)		

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
=		=		
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 4 806 914,79	Q= G+H+I+J 9 744 148,93	=Q-P 4 937 234,14

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 1 060 115,76	L 165 469,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 1 060 115,76	= K+L 165 469,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 2 068 663,79	= G+I+K 6 824 270,64	4 755 606,85
	Section d'investissement	= B+D+F 3 798 366,76	= H+J+L 3 085 347,29	-713 019,47
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 5 867 030,55	= G+H+I+J+K+L 9 909 617,93	4 042 587,38

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 1 060 115,76	L 165 469,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	165 469,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 060 115,76	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	142 780,00	37 971,78	0,00	0,00	104 808,22
012	Charges de personnel, frais assimilés	222 000,00	214 096,27	0,00	0,00	7 903,73
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5 000,00	1 764,95	0,00	0,00	3 235,05
Total des dépenses de gestion courante		369 780,00	253 833,00	0,00	0,00	115 947,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	696 169,91	0,00	0,00	0,00	696 169,91
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	42 280,00	42 272,47			7,53
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 108 229,91	296 105,47	0,00	0,00	812 124,44
023	Virement à la section d'investissement	3 595 287,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections	1 870 600,00	1 772 558,32			98 041,68
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		5 465 887,00	1 772 558,32			3 693 328,68
TOTAL		6 574 116,91	2 068 663,79	0,00	0,00	4 505 453,12
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 750 000,00	1 947 272,34	0,00	0,00	-197 272,34
73	Produits issus de la fiscalité(4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	150 000,00	189 182,52	0,00	0,00	-39 182,52
75	Autres produits de gestion courante	130 000,00	136 500,45	0,00	0,00	-6 500,45
Total des recettes de gestion courante		2 030 000,00	2 272 955,31	0,00	0,00	-242 955,31
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	29 195,14	0,00	0,00	-29 195,14
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	2 000,00	1 875,28			124,72
Total des recettes réelles d'exploitation		2 032 000,00	2 304 025,73	0,00	0,00	-272 025,73
042	Opérat° ordre transfert entre sections	369 500,00	347 628,00			21 872,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		369 500,00	347 628,00			21 872,00
TOTAL		2 401 500,00	2 651 653,73	0,00	0,00	-250 153,73
Pour information		4 172 616,91				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) Ce chapitre existe uniquement en M4, M41 et M43.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	128 125,67	50 200,67	0,00	77 925,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	6 102 927,51	1 830 765,35	1 060 115,76	3 212 046,40
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	6 231 053,18	1 880 966,02	1 060 115,76	3 289 971,40
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	287,00	287,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	300 000,00	298 300,91	0,00	1 699,09
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	300 287,00	298 587,91	0,00	1 699,09
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	6 531 340,18	2 179 553,93	1 060 115,76	3 291 670,49
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	369 500,00	347 628,00		21 872,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	369 500,00	347 628,00		21 872,00
	TOTAL	6 900 840,18	2 527 181,93	1 060 115,76	3 313 542,49
	Pour information	211 069,07			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	721 154,00	222 451,72	165 469,00	333 233,28
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	721 154,00	222 451,72	165 469,00	333 233,28
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	924 868,25	924 868,25	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	924 868,25	924 868,25	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 646 022,25	1 147 319,97	165 469,00	333 233,28
021	Virement de la section d'exploitation (2)	3 595 287,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	1 870 600,00	1 772 558,32		98 041,68
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	5 465 887,00	1 772 558,32		3 693 328,68
	TOTAL	7 111 909,25	2 919 878,29	165 469,00	4 026 561,96
	Pour information	0,00			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	37 971,78		37 971,78
012	Charges de personnel, frais assimilés	214 096,27		214 096,27
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 764,95		1 764,95
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	42 272,47	1 772 558,32	1 814 830,79
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		296 105,47	1 772 558,32	2 068 663,79

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 068 663,79
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	287,00	347 628,00	347 915,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	298 300,91	0,00	298 300,91
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	50 200,67	0,00	50 200,67
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 830 765,35	0,00	1 830 765,35
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations(reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		2 179 553,93	347 628,00	2 527 181,93

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	211 069,07
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	2 738 251,00
--	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 (2) Voir liste des opérations d'ordre.
 (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
 (4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
 (5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
 (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 947 272,34		1 947 272,34
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	189 182,52		189 182,52
75	Autres produits de gestion courante	136 500,45		136 500,45
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	29 195,14	347 628,00	376 823,14
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	1 875,28	0,00	1 875,28
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	2 304 025,73	347 628,00	2 651 653,73

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	4 172 616,91
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 824 270,64
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	222 451,72	0,00	222 451,72
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 772 558,32	1 772 558,32
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	222 451,72	1 772 558,32	1 995 010,04

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	0,00
---	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	924 868,25
------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 919 878,29
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	142 780,00	37 971,78	0,00	0,00	104 808,22
6064	Fournitures administratives	3 000,00	1 520,59	0,00	0,00	1 479,41
6068	Autres matières et fournitures	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
611	Sous-traitance générale	2 500,00	720,00	0,00	0,00	1 780,00
6156	Maintenance	2 000,00	400,00	0,00	0,00	1 600,00
618	Divers	115 000,00	32 949,86	0,00	0,00	82 050,14
6262	Frais de télécommunications	1 680,00	1 646,00	0,00	0,00	34,00
627	Services bancaires et assimilés	100,00	83,76	0,00	0,00	16,24
6378	Autres taxes et redevances	17 500,00	651,57	0,00	0,00	16 848,43
012	Charges de personnel, frais assimilés	222 000,00	214 096,27	0,00	0,00	7 903,73
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	212 000,00	214 096,27	0,00	0,00	-2 096,27
6218	Autre personnel extérieur	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5 000,00	1 764,95	0,00	0,00	3 235,05
6541	Créances admises en non-valeur	3 000,00	1 764,95	0,00	0,00	1 235,05
658	Charges diverses de gestion courante	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		369 780,00	253 833,00	0,00	0,00	115 947,00
66	Charges financières (b) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	696 169,91	0,00	0,00	0,00	696 169,91
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 333,00	0,00	0,00	0,00	2 333,00
678	Autres charges exceptionnelles	693 836,91	0,00	0,00	0,00	693 836,91
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	42 280,00	42 272,47			7,53
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	42 280,00	0,00			42 280,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	0,00	42 272,47			-42 272,47
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		1 108 229,91	296 105,47	0,00	0,00	812 124,44
023	Virement à la section d'investissement	3 595 287,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	1 870 600,00	1 772 558,32			98 041,68
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 870 600,00	1 772 558,32			98 041,68
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		5 465 887,00	1 772 558,32			3 693 328,68
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		5 465 887,00	1 772 558,32			3 693 328,68
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		6 574 116,91	2 068 663,79	0,00	0,00	4 505 453,12
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 750 000,00	1 947 272,34	0,00	0,00	-197 272,34
704	Travaux	380 000,00	510 799,08	0,00	0,00	-130 799,08
70611	Redevance d'assainissement collectif	1 360 000,00	1 422 863,70	0,00	0,00	-62 863,70
7068	Autres prestations de services	10 000,00	13 609,56	0,00	0,00	-3 609,56
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	150 000,00	189 182,52	0,00	0,00	-39 182,52
741	Primes d'épuration	150 000,00	189 182,52	0,00	0,00	-39 182,52
75	Autres produits de gestion courante	130 000,00	136 500,45	0,00	0,00	-6 500,45
7588	Autres	130 000,00	136 500,45	0,00	0,00	-6 500,45
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		2 030 000,00	2 272 955,31	0,00	0,00	-242 955,31
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	29 195,14	0,00	0,00	-29 195,14
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	27 591,66	0,00	0,00	-27 591,66
7714	Recouvrement créances admises en non valeur	0,00	1 089,88	0,00	0,00	-1 089,88
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	513,60	0,00	0,00	-513,60
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	2 000,00	1 875,28			124,72
7817	Rep. dépréciat°. actifs circulants	2 000,00	1 875,28			124,72
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		2 032 000,00	2 304 025,73	0,00	0,00	-272 025,73
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	369 500,00	347 628,00			21 872,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	369 500,00	347 628,00			21 872,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		369 500,00	347 628,00			21 872,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		2 401 500,00	2 651 653,73	0,00	0,00	-250 153,73
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		4 172 616,91				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41 et M. 43.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	128 125,67	50 200,67	0,00	77 925,00
2031	Frais d'études	128 125,67	50 200,67	0,00	77 925,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	6 102 927,51	1 830 765,35	1 060 115,76	3 212 046,40
2313	Constructions	2 249 640,00	93 529,48	180 857,77	1 975 252,75
2315	Installat°, matériel et outillage techni	3 793 637,51	1 733 207,65	843 499,99	1 216 929,87
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	59 650,00	4 028,22	35 758,00	19 863,78
Total des dépenses d'équipement		6 231 053,18	1 880 966,02	1 060 115,76	3 289 971,40
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	287,00	287,00	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	287,00	287,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	300 000,00	298 300,91	0,00	1 699,09
1678	Autres dettes condit° particulières	160 000,00	160 000,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	140 000,00	138 300,91	0,00	1 699,09
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		300 287,00	298 587,91	0,00	1 699,09
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		6 531 340,18	2 179 553,93	1 060 115,76	3 291 670,49
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	369 500,00	347 628,00		21 872,00
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	369 500,00	347 628,00		21 872,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	250 000,00	233 714,00		16 286,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	100 000,00	96 070,00		3 930,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	500,00	438,00		62,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	11 000,00	10 351,00		649,00
13918	Autres subventions d'équipement	8 000,00	7 055,00		945,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		369 500,00	347 628,00		21 872,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		6 900 840,18	2 527 181,93	1 060 115,76	3 313 542,49
Pour information		211 069,07			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	721 154,00	222 451,72	165 469,00	333 233,28
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	721 154,00	192 121,00	165 469,00	363 564,00
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	30 330,72	0,00	-30 330,72
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		721 154,00	222 451,72	165 469,00	333 233,28
10	Dotations, fonds divers et réserves	924 868,25	924 868,25	0,00	0,00
1068	Autres réserves	924 868,25	924 868,25	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		924 868,25	924 868,25	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 646 022,25	1 147 319,97	165 469,00	333 233,28
021	Virement de la section d'exploitation	3 595 287,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)/(5)	1 870 600,00	1 772 558,32		98 041,68
28031	Frais d'études	15 000,00	14 380,00		620,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	1 000,00	338,00		662,00
28128	Aménagement Autres terrains	100,00	81,00		19,00
28131	Bâtiments	550 000,00	517 262,10		32 737,90
28153	Installations à caractère spécifique	1 250 000,00	1 190 244,69		59 755,31
28173	Constructions (mise à disposition)	22 000,00	20 567,94		1 432,06
28175	Matériel et outillage technique (mad)	30 000,00	27 700,15		2 299,85
28182	Matériel de transport	0,00	0,44		-0,44
28183	Matériel de bureau et informatique	2 500,00	1 984,00		516,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		5 465 887,00	1 772 558,32		3 693 328,68
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		5 465 887,00	1 772 558,32		3 693 328,68
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		7 111 909,25	2 919 878,29	165 469,00	4 026 561,96
Pour information		0,00			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					1 203 310,00									
1641 Emprunts en euros (total)					83 310,00									
264-ASST	Agence de l'eau Seine Normandie	25/07/2017	25/07/2017	25/07/2018	15 004,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
265-ASST	Agence de l'eau Seine Normandie	13/04/2017	13/04/2017	13/04/2018	68 306,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					1 120 000,00									
230-Conso	SOCIETE GENERALE	01/08/2002	01/08/2020	13/08/2021	1 120 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					1 807 641,20									
1681 Autres emprunts (total)					1 807 641,20									
242-ASST	Agence de l'eau Seine Normandie	11/01/2006	21/02/2008	21/02/2009	92 250,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
243-ASST	Agence de l'eau Seine Normandie	05/12/2007	07/07/2008	07/07/2009	92 699,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
244-ASST	Agence de l'eau Seine Normandie	12/11/2008	10/03/2009	09/03/2010	72 644,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1

AME RIVES DU LOING - ASSAINISSEMENT AME - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
245-ASST	Agence de l'eau Seine Normandie	05/02/2009	27/08/2009	26/08/2010	129 123,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
246-ASST	Agence de l'eau Seine Normandie	28/07/2010	02/12/2010	01/12/2011	125 902,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
247-ASST	Agence de l'eau Seine Normandie	19/05/2010	02/12/2010	01/12/2011	25 968,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
248-ASST	Agence de l'eau Seine Normandie	30/11/2010	19/05/2011	18/05/2012	82 059,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
249-ASST	Agence de l'eau Seine Normandie	28/04/2011	16/06/2011	15/06/2012	79 671,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
250-ASST	Agence de l'eau Seine Normandie	04/05/2012	04/05/2012	04/05/2013	78 728,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
251-ASST	Agence de l'eau Seine Normandie	17/12/2012	17/12/2012	16/12/2013	9 900,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
252-AGENCE DE L'EAU	Agence de l'eau Seine Normandie	01/01/2013	01/01/2013	16/06/2013	9 307,20	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
255-ASST	Agence de l'eau Seine Normandie	07/08/2013	07/08/2013	07/08/2014	339 202,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
256-ASST	Agence de l'eau Seine Normandie	30/10/2013	30/10/2013	29/10/2014	47 983,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
257-ASST	Agence de l'eau Seine Normandie	15/04/2013	15/04/2013	15/04/2014	0,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
258-AE	Agence de l'eau Seine Normandie	16/07/2014	05/08/2014	04/08/2015	24 516,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
259-ASST	Agence de l'eau Seine Normandie	16/07/2015	16/07/2015	15/07/2016	10 095,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
260-ASST	Agence de l'eau Seine Normandie	22/07/2015	29/09/2015	28/09/2016	51 746,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
261-ASST	Agence de l'eau Seine Normandie	14/03/2016	02/06/2016	01/06/2017	146 902,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
262-ASST	Agence de l'eau Seine Normandie	15/03/2017	15/03/2017	15/03/2018	41 302,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
263-ASST	Agence de l'eau Seine Normandie	25/07/2017	25/07/2017	25/07/2018	151 847,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
266-ASST	Agence de l'eau Seine Normandie	05/12/2017	09/02/2018	09/02/2019	10 478,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
267-ASST	Agence de l'eau Seine Normandie	25/04/2018	11/09/2018	11/09/2019	98 657,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
268-ASST	Agence de l'eau Seine Normandie	28/11/2018	01/02/2019	01/02/2020	21 538,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
269-ASST	Agence de l'eau Seine Normandie	15/10/2019	15/10/2019	15/10/2020	65 124,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									

AME RIVES DU LOING - ASSAINISSEMENT AME - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					3 010 951,20									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		698 317,00					164 165,50	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		58 317,00					4 165,50	0,00	0,00	0,00
264-ASST	N	0,00	A-1	10 502,80	13,57	F	Taux fixe à 0 %	0,000	750,20	0,00	0,00	0,00
265-ASST	N	0,00	A-1	47 814,20	13,28	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 415,30	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		640 000,00					160 000,00	0,00	0,00	0,00
230-Conso	N	0,00	A-1	640 000,00	3,62	F	Taux fixe à 0 %	0,000	160 000,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		770 702,38					134 135,41	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		770 702,38					134 135,41	0,00	0,00	0,00
242-ASST	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	6 150,00	0,00	0,00	0,00
243-ASST	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	6 179,93	0,00	0,00	0,00
244-ASST	N	0,00	A-1	4 842,98	0,19	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 842,93	0,00	0,00	0,00
245-ASST	N	0,00	A-1	8 608,20	0,65	F	Taux fixe à 0 %	0,000	8 608,20	0,00	0,00	0,00
246-ASST	N	0,00	A-1	16 786,89	1,92	F	Taux fixe à 0 %	0,000	8 393,47	0,00	0,00	0,00
247-ASST	N	0,00	A-1	3 462,40	1,92	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 731,20	0,00	0,00	0,00
248-ASST	N	0,00	A-1	16 411,80	2,38	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 470,60	0,00	0,00	0,00
249-ASST	N	0,00	A-1	15 934,20	2,46	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 311,40	0,00	0,00	0,00
250-ASST	N	0,00	A-1	20 994,17	3,34	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 248,53	0,00	0,00	0,00
251-ASST	N	0,00	A-1	4 455,00	8,96	F	Taux fixe à 0 %	0,000	495,00	0,00	0,00	0,00
252-AGENCE DE L'EAU	N	0,00	A-1	775,60	0,46	F	Taux fixe à 0 %	0,000	775,60	0,00	0,00	0,00

AME RIVES DU LOING - ASSAINISSEMENT AME - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
255-ASST	N	0,00	A-1	217 495,59	9,60	F	Taux fixe à 0 %	0,000	21 749,55	0,00	0,00	0,00
256-ASST	N	0,00	A-1	15 994,30	4,83	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 198,87	0,00	0,00	0,00
257-ASST	N	0,00	A-1	74 293,88	4,29	F	Taux fixe à 0 %	0,000	14 858,77	0,00	0,00	0,00
258-AE	N	0,00	A-1	9 806,40	5,59	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 634,40	0,00	0,00	0,00
259-ASST	N	0,00	A-1	4 711,00	6,54	F	Taux fixe à 0 %	0,000	673,00	0,00	0,00	0,00
260-ASST	N	0,00	A-1	24 148,16	6,74	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 449,73	0,00	0,00	0,00
261-ASST	N	0,00	A-1	78 347,71	7,42	F	Taux fixe à 0 %	0,000	9 793,47	0,00	0,00	0,00
262-ASST	N	0,00	A-1	24 781,18	8,21	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 753,47	0,00	0,00	0,00
263-ASST	N	0,00	A-1	91 108,22	8,57	F	Taux fixe à 0 %	0,000	10 123,13	0,00	0,00	0,00
266-ASST	N	0,00	A-1	6 985,35	9,11	F	Taux fixe à 0 %	0,000	698,53	0,00	0,00	0,00
267-ASST	N	0,00	A-1	65 771,35	9,70	F	Taux fixe à 0 %	0,000	6 577,13	0,00	0,00	0,00
268-ASST	N	0,00	A-1	17 230,40	15,08	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 076,90	0,00	0,00	0,00
269-ASST	N	0,00	A-1	47 757,60	10,79	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 341,60	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 469 019,38					298 300,91	0,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 100.00 €	2012-01-01

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	installations de voirie	25	13/12/2013
L	plantations	20	13/12/2013
L	autres agencements et aménagements de terrains	25	13/12/2013
L	batiments legers abris	12	13/12/2013
L	agencements amenagements de batiments installations electriques et telephoniques	20	13/12/2013
L	CHEPTEL	5	13/12/2013
L	IMMEUBLE PRODUCTIF DE REVENUS	50	13/12/2013
L	RESEAUX PLUVIALES	50	13/12/2013
L	frais etude non suivis de realisations	5	19/12/2013
L	logiciels	3	19/12/2013
L	droit de bail comemrcial	15	19/12/2013
L	frais liés aux documents d urbanisme	10	19/12/2013
L	voitures	8	19/12/2013
L	camions et vehicules industriels	8	19/12/2013
L	meublier	12	19/12/2013
L	matériel de bureau electrique ou electronique	5	19/12/2013
L	matériel informatique	5	19/12/2013
L	matériels classiques	6	19/12/2013
L	coffre fort	30	19/12/2013
L	installation et appareils de chauffage	15	19/12/2013
L	apapreils de levage ascenseurs	25	19/12/2013
L	appareils de laboratoire	8	19/12/2013
L	Equipeùments de garages et ateliers	12	19/12/2013
L	equipements de cuisines	12	19/12/2013
L	equipements sportifs	12	19/12/2013
L	matériel et outillage d'incve'ndie et de féense incendie-2156-	15	15/12/2020
L	matériel et outillage de voirie-2157-	15	15/12/2020
L	autres installations matériel et outillage techniques	15	15/12/2020
L	autres immobilisations corporelles -218 avec declinaison	15	15/12/2020

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		669 500,00	645 928,91
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		300 000,00	298 300,91
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	160 000,00	160 000,00
1681	Autres emprunts	140 000,00	138 300,91
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		369 500,00	347 628,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	369 500,00	347 628,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	645 928,91	1 060 115,76	211 069,07	1 917 113,74

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		5 465 887,00	1 772 558,32
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		5 465 887,00	1 772 558,32
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	15 000,00	14 380,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	1 000,00	338,00
28128	Aménagement Autres terrains	100,00	81,00
28131	Bâtiments	550 000,00	517 262,10
28153	Installations à caractère spécifique	1 250 000,00	1 190 244,69
28173	Constructions (mise à disposition)	22 000,00	20 567,94
28175	Matériel et outillage technique (mad)	30 000,00	27 700,15
28182	Matériel de transport	0,00	0,44
28183	Matériel de bureau et informatique	2 500,00	1 984,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	3 595 287,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 772 558,32	165 469,00	0,00	924 868,25	2 862 895,57

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 917 113,74
Ressources propres disponibles	2 862 895,57
Solde	945 781,83

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

assainissement (1)
(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.1 – SECTION D'EXPLOITATION – DEPENSES

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
D 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES		0,00

A5.1.1 – SECTION D'EXPLOITATION – RECETTES

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
013	Atténuations de charges	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
R 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		0,00

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

assainissement (1)
(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.1 – SECTION D'EXPLOITATION – DEPENSES

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 778,79
6541	créances admises en non valeur	1 778,79
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	42 272,47
6817	dotations aux dépréciations des actifs circulants	42 272,47
022	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		296 128,31
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00
Total des dépenses d'ordre		1 772 558,32
D 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES		2 068 686,63

A5.1.1 – SECTION D'EXPLOITATION – RECETTES

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
013	Atténuations de charges	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 947 272,34
704	travaux	510 799,08
70611	redevances assainissement	1 422 863,70
7068	autres prestation de service	13 609,56
74	Subventions d'exploitation	189 182,52
741	prime epuration	189 182,52
75	Autres produits de gestion courante	136 500,45
7588	autres produits de gestion courante	136 500,45
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	29 195,14
7711	debits et pénalités recues	27 591,66
7714	recouvrement sur créances admises en non vlaeur	1 089,88
775	produits des cessions dimmobilisations	513,60
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00
Total des recettes réelles		2 302 150,45
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		347 628,00
R 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		2 649 778,45

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.
(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.
(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.
(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

assainissement(1)
(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées.	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
D 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DE DEPENSES		0,00

A5.1.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
106	Réserves	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des recettes réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00
Total des recettes d'ordre		1 783 503,49
R 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		1 783 503,49

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

assainissement(1)
(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	50 200,67
2031	frais d'études	50 200,67
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 830 765,35
2315203	travaux rehabilitation	1 366,03
2315102	travaux rehabilitation	2 460,62
2317	immobilisations reçues au titre d'une MAD	4 028,22
231524	contrôles qualités	25 139,69
2315100	groupement de commandes	41 072,82
2313	construction réseaux EU	93 529,48
2315201	extension 2021	243 616,52
2315204	travaux sans tranchée	302 036,97
231522	branchements et travaux divers	530 015,55
2315200	réhabilitation 2021	587 499,45
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	287,00
13111	remboursement subvention aesn	287,00
16	Emprunts et dettes assimilées	298 300,91
1681	emprunts divers	138 300,91
1678	autres emprunts	160 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées.	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		2 179 553,93
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		347 628,00
D 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DE DEPENSES		2 527 181,93

A5.1.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
13	Subventions d'investissement	222 451,72
13111	subvention aesn	192 121,00
1318	autres financeurs	30 330,72
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
106	Réserves	924 868,25
1068	affectation résultat	924 868,25
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des recettes réelles		1 147 319,97
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
R 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		1 147 319,97

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
20/05/2022	FAC. FACE2210649 DU 01/04/2022 realisations de diagnostics amiante/HAP sur voirie	1 832,23	0,00	0
06/02/2023	FAC. CH23005969 DU 22/01/2023 creation d'ouvrages et reseaux d'eaux usees Chevillon-sur-Hu	113 424,45	0,00	0
06/02/2023	FAC. F010175-SRS-JMM DU 30/12/2022 TRAVAUX DE REHABILITATION DE RESEAUX EAUX USEES SANS TRANCH	448 116,65	0,00	0
06/02/2023	FAC. CH23005969 DU 22/01/2023 creation d'ouvrages et reseaux d'eaux usees Chevillon-sur-Hu	113 424,45	0,00	0
06/02/2023	FAC. F010175-SRS-JMM DU 30/12/2022 TRAVAUX DE REHABILITATION DE RESEAUX EAUX USEES SANS TRANCH	448 116,65	0,00	0
21/02/2023	FAC. IR23000101 DU 13/01/2023 MAITRISE D'OEUVRE POUR LES TRAVAUX DE MISE EN SECURITE ET D	4 274,70	0,00	0
21/02/2023	FAC. OOR2N0008 DU 18/01/2023 ETUDES GEOTECHNIQUES STEP SAINT MAURICE SUR FESSARD	3 100,00	0,00	0
21/02/2023	FAC. IR23000101 DU 13/01/2023 MAITRISE D'OEUVRE POUR LES TRAVAUX DE MISE EN SECURITE ET D	4 274,70	0,00	0
21/02/2023	FAC. OOR2N0008 DU 18/01/2023 ETUDES GEOTECHNIQUES STEP SAINT MAURICE SUR FESSARD	3 100,00	0,00	0
28/02/2023	FAC. 2023012 DU 23/01/2023 entretien et travaux divers eaux usees	350 368,95	0,00	0
28/02/2023	FAC. 2023012 DU 23/01/2023 entretien et travaux divers eaux usees	350 368,95	0,00	0
13/03/2023	FAC. F010365-SRS-SG DU 16/02/2023 rehabilitation de reseau eaux usees sans tranchee	203 610,64	0,00	0
13/03/2023	FAC. F010365-SRS-SG DU 16/02/2023 rehabilitation de reseau eaux usees sans tranchee	203 610,64	0,00	0
31/03/2023	PROG REHABILITATION RESEAU EU	1 884 229,02	0,00	0
28/04/2023	FAC. F23NCL271 DU 12/04/2023 Demarrage et appropriation des donnees	3 949,00	0,00	0
12/05/2023	FAC. 1543 DU 27/04/2023 GRPT COM. TRX PROLONG RUE DU LOING AS23-00048 - TRX EAUX USEES PROL. RUE DU	975,00	0,00	0
12/05/2023	FAC. 1543 DU 27/04/2023 GRPT COM. TRX PROLONG RUE DU LOING AS23-00048 - TRX EAUX USEES PROL. RUE DU	975,00	0,00	0
23/05/2023	Dossier de renouvellement de l'autorisation environnementale	1 250,00	0,00	0
12/06/2023	FAC. IR23003235 DU 17/05/2023 MAITRISE D'OEUVRE POUR LES TRAVAUX DE MISE EN SECURITE ET D	1 512,00	0,00	0
12/06/2023	FAC. IR23003235 DU 17/05/2023 MAITRISE D'OEUVRE POUR LES TRAVAUX DE MISE EN SECURITE ET D	1 512,00	0,00	0
26/06/2023	FAC. IR23003130 DU 09/05/2023 PRE-DIAGNOSTIC DES SYSTEMES D'ASSAINISSEMENT	6 717,07	0,00	0
26/06/2023	FAC. IR23003238 DU 17/05/2023 MAITRISE D'OEUVRE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES RE	2 460,62	0,00	0
26/06/2023	FAC. IR23003238 DU 17/05/2023 MAITRISE D'OEUVRE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES RE	2 460,62	0,00	0
17/07/2023	FAC. 2022-354-1987 DU 12/01/2023 (pour partie) RUE PEYNAULTCONVENTION GRPT COMMANDES TRX EU RUES DES	18 616,62	0,00	0
17/07/2023	FAC. 2022-354-1987 DU 12/01/2023 (pour partie) RUE PEYNAULTCONVENTION GRPT COMMANDES TRX EU RUES DES	18 616,62	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
26/07/2023	FAC. 230603089 DU 26/06/2023 controle qualite de reseau d'eaux usees	8 594,13	0,00	0
26/07/2023	FAC. 230603089 DU 26/06/2023 controle qualite de reseau d'eaux usees	8 594,13	0,00	0
30/07/2023	FAC. solde DU 21/07/2023 CP SOLDE REVISION + CP DCPT FINAL	5 439,60	0,00	0
05/09/2023	DIAGNOSTIC STEPS CHALETTE ET AMILLY	31 600,00	0,00	0
10/10/2023	FAC. 2023-047 DU 07/09/2023 MO TRX MISE EN SEPARATIF RESEAU E.USEES RTE ORLEANS ST MAUR	5 619,60	0,00	0
10/10/2023	FAC. 2023-047 DU 07/09/2023 MO TRX MISE EN SEPARATIF RESEAU E.USEES RTE ORLEANS ST MAUR	5 619,60	0,00	0
23/10/2023	FAC. IR23006030 DU 22/09/2023 - CP7 + CP SOLDE MAITRISE D'OEUVRE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION	1 366,03	0,00	0
23/10/2023	FAC. IR23006030 DU 22/09/2023 - CP7 + CP SOLDE MAITRISE D'OEUVRE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION	1 366,03	0,00	0
25/10/2023	FAC. CH23081566 DU 16/10/2023 PUBLICATION TRX RECONSTR. RESEAU EU CHALETTE	61 143,00	0,00	0
25/10/2023	FAC. CH23080861 DU 14/10/2023 - PUBLICATION TRX REHA.RESEAUX EU SANS TRANCHEE PROG. 2023	81 052,24	0,00	0
25/10/2023	FAC. CH23081566 DU 16/10/2023 PUBLICATION TRX RECONSTR. RESEAU EU CHALETTE	61 143,00	0,00	0
25/10/2023	FAC. CH23080861 DU 14/10/2023 - PUBLICATION TRX REHA.RESEAUX EU SANS TRANCHEE PROG. 2023	81 052,24	0,00	0
08/11/2023	FAC. 0097CFA230001214 DU 04/10/2023 STEP de Chalette sur Loing - Remplacement de 2 pas ser	84 642,78	0,00	0
08/11/2023	FAC. 0097CFA230001214 DU 04/10/2023 STEP de Chalette sur Loing - Remplacement de 2 pas ser	84 642,78	0,00	0
08/11/2023	FAC. IR23006588 DU 06/10/2023 MAITRISE D'OEUVRE POUR LES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE LA ST	4 028,22	0,00	0
26/12/2023	FAC. F23NCL876 DU 13/11/2023 Demarrage et appropriation des donnees	1 245,00	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		4 718 044,96	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
11/10/2023	CESSION TRACEUR	14 096,70	5	14 096,70	0,00	513,60	513,60
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		14 096,70					513,60

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

A8.3 –OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	513,60
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
adjoint administratif principal 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
redacteur principal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
redacteur principal 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		5,00	0,00	5,00	3,00	2,00	5,00
DGST	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
adjoint technique principal 2ème classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ingenieur	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
ingenieur principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
technicien principal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		8,00	0,00	8,00	6,00	2,00	8,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ingenieur	A	TECH	540	0,00	A	CDD
technicien principal 1ère classe	B	TECH	508	0,00	A	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
04/07/2017 - AFFERMAGE	SUEZ	SUEZ	SA	0,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) .

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0
 Nombre de membres présents : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 0
 VOTES :
 Pour : 0
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,
 A le
 (1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
 A , le
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
 A ,le

- (1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...
- (2) L'assemblée délibérante étant : .
- (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.